

Le cadavre partira de la maison mortuaire, à 8 heures.

Hier soir dans une reunion des honorables membres de l'Etat-Major de la Legion des Volontaires, chez leur digne colonel, une souscription a été ouverte au profit de l'Hôpital de la Legion, et a, nous dit-on, produit en un instant la somme de 150.

Nous félicitons avec d'autant plus de plaisir le directeur de cet établissement de ce don généreux d'une partie de l'Etat-Major, que nous croyons savoir de source certaine qu'il n'a pas trouvé en dehors de la Legion ce franc et loyal appui qu'une aussi philanthropique création était en droit d'attendre.

Deux légionnaires ont succombé hier matin à la suite de blessures reçues en servant la cause de l'indépendance de la République Orientale.

Un jeune vintropide et brave Frédéric Millau, frappé sur le champ d'honneur où il avait obtenu son grade de lieutenant de voltigeurs, eut sans nul doute été consacré à la Legion et à ses nombreux amis, s'il fut resté à l'hôpital, ou les soins les plus empressés lui eussent été prodigués, mais par une susceptibilité maladive, ce qu'il fut l'adversaire des desirs affectueux de son épouse et il fut transporté chez lui, et la rigueur du service de l'hôpital pour tout autre motif ne permit pas sans doute à M. le chirurgien et médecin de suivre les différentes phases de son mal pour le combattre, car dans plusieurs circonstances où leur présence eût été indispensable, ces messieurs vinrent trop tard, alors on eut recours à un médecin étranger au service de l'hôpital qui avoua qu'il n'était plus temps et que ses soins en adoucissant les souffrances ne pouvaient que retarder la mort de notre ami.

(Communiqué.)

Nous publions la lettre suivante, parce que son contenu nous paraît dicté par un sentiment d'équité. Mais en même temps nous avertissons la personne attaquée que nos colonnes lui sont ouvertes pour sa défense.

A Monsieur le rédacteur du Patriote Français. Le sieur Tabouriech chapelier et légion-

naire, le frôlement que son corps occasionnait en longeant la cloison qui nous séparait, semblait indiquer qu'il cherchait, mais en vain, une issue pour sortir.

Cependant, lors de l'événement tragique dont j'allais être témoin, je ne m'expliquai pas bien alors le but de ce promenade, quand un coup violent retentit à ma gauche, j'allai voir, et je vis l'Espagnol en chemise, les yeux écarquillés, le visage pourpre et la main gauche armée d'un flambeau; de la main droite il m'indiquait que le sang l'étouffait, et ces paroles sortirent de son gosier avec peine: Un... de...

Je descendis quatre à quatre au troisième étage, où demandai un jeune homme qui se disait médecin, et qui de justesse n'avait encore eu l'occasion de prouver son savoir qu'en jetant au nez de ses interlocuteurs quelques mots techniques. Je le reveillai brusquement:

- Hé! hé! qu'y a-t-il?
- Levez-vous, Fr..., portez secours à mon voisin, qui a besoin, je crois, d'une saignée, car le sang l'étouffe.
Le docteur, en entendant réclamer son ministère devant tant de monde que l'Espagnol, et balbutia:
- Hé! mais je ne sais... si je dois... c'est dangereux, et je n'en prends sur moi...
- Mais enfin, répliquai-je, montez le voir.
- Allez chercher un médecin, ajouta-t-il; car, pour moi je craindrais...
- Ignorant! murmurai-je.
Je courus réveiller le concierge.
- Dites donc? dit-il.
- Quoi! demanda le concierge en bâillant et se démantibuler la mâchoire.
- Mon voisin se meurt!
- Que voulez-vous que j'y fasse?

naire, attaché au 4ème bataillon s'était plu à faire courir des bruits qui peuvent porter atteinte à mon honneur, je viens vous prier M. le Rédacteur de vouloir bien insérer dans votre prochain numéro le fait suivant:

M. Tabouriech m'ayant un jour, fait prier de passer chez lui je m'y rendis immédiatement, et après m'avoir fait passer dans son cabinet il me pria de vouloir bien lui faire une exemption de service. Après m'être assuré qu'il était réellement malade je lui fis un billet pour cinq jours, ce délai expiré je le renouvelai.

Maintenant ce légionnaire ne cesse de dire publiquement à nos compatriotes que je lui donne des billets de complaisance. Desirant faire cesser des bruits aussi calomnieux, je le somme de remettre à l'Etat-Major les billets qu'il prétend avoir reçus.

En résumé je soutiens n'avoir donné que deux billets d'exemption formant un total de neuf jours, j'affirme de plus qu'il y a au moins deux mois que ces billets sont expirés.

J'ai l'honneur de vous saluer. M. DUTILH. Chirurgien major du 4ème bataillon.

FRANCE.

PARIS, 16 août.

Nous ne savons, en vérité, à voir la manière dont nos hommes d'état comprennent et pratiquent le gouvernement représentatif, quand et comment ils pourraient faire les affaires du pays. Un homme d'esprit l'a dit naguère avec raison, la France marche aujourd'hui, non parce qu'on l'administre, mais qu'on ne l'administre pas. Et en effet, quel est celui de nos gouvernants qui se croit réellement au pouvoir pour administrer? Quel est celui qui daigne s'occuper sérieusement des affaires spéciales de son département ministériel? ou, s'il lui prend fantaisie un jour, par hasard, de lui consacrer quelques heures, com-

- Il faut un médecin.
- Je ne sais pas où il y en a.
- Mais levez-vous donc vite et allez-en chercher un cela presse.
- Ah! cela presse!... Eh bien remonte au septième, vous éveillerez le gargon et il ira; moi ce n'est pas mon affaire.
Sa tête retomba sur l'oreiller, et je l'entendis rouler de plus belle.
En effet, je remontai au septième, et bientôt le gargon et moi nous revînâmes auprès de l'Espagnol.
Personne encore, pas même le docteur ignare, n'était venu. Le malheureux vieillard avait eu assez de force pour retourner dans sa chambre, aller à la cheminée y peiser son flambeau et regagner son lit, devant lequel il était tombé sur le tapis; sous le ramassis et le plâtras sur le lit; il était mort suffoqué par son catarrhe!
A ce moment accoururent le docteur F... et quelques locataires instruits de l'événement. M. F... considéra attentivement l'Espagnol, écouta et le cœur battait encore, lui tourna la paupière sur le globe de l'œil avec le doigt, pour s'assurer que le regard était bien éteint, enfin il pencha à droite la tête qui retomba à gauche, signe certain de mort, et, quand il ne put plus douter que ce fut un cadavre, il s'écria avec un geste superbe d'impudence:
- Secredia! on m'a prévenu trop tard, je l'aurais sauvé! Et il fit à ce sujet une discussion assez savante de grands mots de médecine, et que le plupart des assistants savaient de croire scientifiques.
Le pauvre docteur ne se convenait pas que sa prétendue science venait d'être mise en défaut, et la vanité reprenait le dessus.
Cependant le personnage le plus intéressé à connaître

ment pourrait-il le faire d'une façon utile, les connaissant à peine et dénué de cet esprit de suite sans lequel il ne peut exister d'administration?

Quel est le soin, l'unique préoccupation des ministres pendant la session? D'assurer leur existence en cherchant à retenir une majorité chancelante et toujours sur le point de leur échapper. Il faut, pour y parvenir, qu'ils cherchent leur appui, non pas dans la puissance et l'autorité de leur politique, mais dans la satisfaction de tous les intérêts individuels qui constituent ce qu'ils appellent le pays légal. Chaque ministre doit, par conséquent, s'attacher surtout à rendre, dans le cercle de ses attributions, tous les grands et petits services qui peuvent conserver ou agrandir la clientèle parlementaire de son cabinet. Il faut répartir les faveurs de l'administration et du budget, de manière, à ce que tous les députés bien pensants ou susceptibles de bien penser, ainsi que leurs électeurs, aient lieu d'être contents et ne songent pas à s'adresser à d'autres. Or, pendant que le ministère est aux petites soies pour satisfaire à toutes leurs demandes, pendant qu'il s'efforce de répartir entre eux, suivant la mesure de leur influence, les places de toute nature, depuis les premières jusqu'aux dernières, les bureaux, demi-bureaux et quarts de bureaux, les bureaux de tabac, de timbre ou de postes, tous les travaux publics jusqu'aux ponceaux, comme trouverait-il le temps de s'occuper d'autre chose que de ces combinaisons de ces trafics misérables, auxquels il est condamné par sa position.

Que font les ministres après la session? Vous croyez qu'ils vont profiter de l'absence des chambres pour se mettre au travail, pour examiner calmement les questions qu'ils ont négligées, pour préparer les travaux législatifs de la session qui doit suivre; il n'en est rien. Les ministres, assurés de vivre jusqu'à l'hiver, picnient leurs vacances et se donnent du bon temps. Les uns vont aux eaux; les autres vont visiter leurs champs; les employés supérieurs prennent à leur tour leur congé; et que devient l'administration pendant ce temps? Elle devient ce qu'elle peut.

Ainsi, les affaires du pays ne se font jamais dans le premier semestre, parce que les chambres sont réunies, dans le second parce qu'elles ne le sont pas. Quand les députés sont présents, on fait leurs affaires et celles de leurs clients; quand ils sont partis, on ne fait plus rien de tout. Nous ne croyons pas que jamais l'inertie administrative ait été poussée aussi loin. Ce ne serait que demi-mal dans un

la mort subite de l'Espagnol, c'était le maître d'hôtel, et ses vases crupa cout à la stance pathologique du docteur F.

Il ne s'inquiéta nullement du défunt, et si une plainte s'échappa de ses lèvres, elle ne résulta pas de la commémoration que devait inspirer, le vieillard mort sans consolation.

- Le... avait promis de me payer demain, dit-il; ces choses-là n'arrivent qu'à moi.

Là-dessus, il ferma soigneusement les armoires et la malle de son voisin, mit tout le monde à la porte et emporta la clef de la chambre, espérant, le lendemain, trouver de quoi se payer de ses avances.

Patale erreur! les armoires renfermaient un peu de linge en loques; la malle était pleine de reconnaissances de mont-de-piété (explication des piles d'écus que j'avais entendu sonner quelquefois). Mon pauvre voisin devait à un restaurateur deux mois de nourriture à vingt-deux sous par jour; à un blanchisseur, une note assez élevée; à un médecin, toutes ses visites; et au maître d'hôtel quatre mois de loyer et ses menus-frais!

Enfin l'Espagnol n'avait pas un centime! L'apothicaire seul avait connu la couleur de l'argent de mystérieux malade. Vivent les apothicaire pour se faire solder leurs mémoires!

Ainsi l'abus de confiance du vieillard, qui joue à ses créanciers le tour de se laisser mourir à la veille de les payer, fut-il une leçon pour l'église, qui refuse de lui vendre des prières à crédit, et quelques compatriotes le firent inhumer à leurs frais... dans la fosse commune.

JULIEN ENRIQUE.

pays où les localités pourraient gérer elles-mêmes leurs intérêts; mais sous un gouvernement de centralisation comme le nôtre, où les moindres affaires sont obligées d'attendre la décision de Paris, cette inertie a des conséquences déplorable; nous avons entendu citer l'histoire d'un pont dont la réparation eût coûté quelques cents francs si elle eût été autorisée à tems, et qui, étant tombé en ruine par suite des retards des bureaux de Paris, a coûté cent cinquante mille francs à reconstruire. Notez que cette centralisation, déjà excessive, tend à le devenir chaque jour davantage, parce que le ministère veut avoir toutes les places et tous les travaux dans la main pour accroître ses moyens de corruption. En résumé, le gouvernement veut tout faire, et il ne peut rien faire; telle est la situation.

(Commerce.)

On comptait beaucoup sur la ville d'Angers pour dédramatiser M. le duc de Nemours de la froideur avec laquelle il avait été reçu au Mans. Cette espérance ne s'est pas réalisée: le prince n'a pas plus réussi à Angers qu'au Mans, à Caen, et autres localités par lesquelles il est déjà passé. Il est vrai que la population avait été très mal préparée à le bien recevoir par la destitution d'une administration municipale qui avait toute sa confiance; et qui, bien mieux que celle qui lui a succédé, représentait ses besoins et ses sentimens.

Le Précurseur nous apprend qu'on avait réorganisé à grand-peine, pour la circonstance, la garde nationale à cheval, et qu'une escorte de quinze à vingt hommes au plus s'est portée au-devant des augustes voyageurs. La foule était très grande pour les voir arriver, mais elle est restée complètement silencieuse. En se rendant à l'hôtel de la Préfecture, où il était d'abord descendu, à l'Hôtel de Ville où les autorités l'attendaient, le prince a fait de fréquents saluts qui lui ont à peine été rendus, si bien même, dit le Précurseur, que nous savons d'une manière certaine qu'il en a été très péniblement impressionné, et qu'il s'en est formellement plaint dans la soirée.

M. le duc de Nemours a été harangué par M. Augustin Giraud, qui lui a adressé, dans un sens contraire, un discours tout aussi politique que celui de M. le maire de Mans. Le prince, dit le Précurseur, auquel le discours avait été communiqué, a paru répondre par un discours préparé à l'avance. Son embarras a été visible; à plusieurs reprises, même, il a semblé défaillir, et il est resté balbutiant au milieu de sa phrase. Après le discours du maire et la réponse du duc de Nemours, quarante ou cinquante voix tout au plus ont crié: *Vive le roi! Vive le duc de Nemours!* Ces cris sont émanés de maires ruraux, de conseillers municipaux d'Angers et d'ailleurs, et de quelques autres personnes groupées dans la tente ou aux environs.

De la mairie, le prince s'est rendu au Champ-de-Mars, où il a passé en revue les troupes de la garnison et la garde nationale. La milice citoyenne ne présentait que la moitié de son effectif. La revue n'a duré que vingt minutes, et le défilé s'est fait froidement.

La soirée s'est passée comme la journée: la foule est restée absolument silencieuse. Quand le prince s'est montré sur le balcon de son hôtel, il n'y a pas eu d'acclamations; quelques cris de *Vive la liberté!* se sont seulement fait entendre à ce moment. A dix heures, tout le monde rentrait paisiblement chez soi avec autant de calme qu'on en était sorti.

Nous avons dit et nous répétons, ajoute le Précurseur, que le caractère maussade de la réception a été la curiosité, la réserve et le silence. Nous prenons à témoin de l'exactitude littérale de notre relation toute la population d'Angers. De mémoire d'homme, une réception de prince n'avait eu lieu à Angers dans des conditions de plus grande froideur.

Le Précurseur a cru devoir, pour ceux de ses abonnés qui n'avaient pas vu les augustes voyageurs, leur en donner les portraits suivans:

Le prince est grand, maigre et blond; sa physionomie tient des types de l'époque de Henri III. La princesse est grande, blonde, fraîche et gracieuse; c'est le type blanc et rose de l'Allemagne.

(Commerce.)

LE STEAMER LE NAPOLEON ET LE SYSTEME DES HELICES.

Nous croyons devoir reproduire les quelques lignes suivantes, écrites au Havre par M. Alphonse Karr et publiées dans les *Gazettes*:

La mer commençait à remonter, — le soleil couchant colorait de teintes rouges et violettes le sable humide de la plage; — la mer, unie et calme, — blanchie seulement sur ses bords, par la marée montante, — semblait un grand manteau couleur d'algue marine avec une frange d'argent.

Tout à coup, — au détour de la Hève, — parut un bâtiment d'une forme noble et majestueuse: — c'était le Napoléon qui revenait au Havre.

Le Napoléon, — c'est à dire le bateau à vapeur à hélices, — le bateau à vapeur sans ces roues incommodes qui ont rendu jusqu'ici les bâtimens à vapeur impropres à la guerre, — le bateau à vapeur qui marche à la voile, quand le vent lui est favorable, aussi vite qu'un autre navire, et qui continue sa marche avec son charbon et ses hélices sans se ralentir quand le vent devient contraire, — est un mot la réalisation d'un problème longtemps nié et traité d'absurdité et de folie.

On lisait le lendemain dans plusieurs journaux:

« Le vapeur, nouveau modèle, le Napoléon, construit au Havre, pour le compte de l'état, par M. Normand, est arrivé du Havre à Cherbourg, mercredi 21, dans l'après-midi, pour éprouver sa marche et ses machines; il n'a fait ce trajet en sept heures. On sait que c'est le premier bâtiment français auquel est appliqué le nouveau système de propulsion consistant en une vis ou hélice mue par la vapeur, et qui, placée à l'arrière et immergée, tourne dans l'eau avec une vitesse considérable, de manière à faire filer au navire 10 à 11 nœuds en temps favorable. La force de cette hélice équivaut à un appareil ordinaire de 120 chevaux.

« Il y avait à bord du Napoléon, pour constater le résultat des expériences, une commission présidée par M. Comte, directeur général des postes, et composée de MM. de la Gatinerie, chef du service de la marine au Havre; Moissard, ingénieur des constructions navales et agent général du service des paquebots de la Méditerranée; Allix, ingénieur; Bellenger, capitaine de corvette; Normand, constructeur, et Comte fils, secrétaire.

« Le bâtiment a parcouru trois fois notre rade dans toute sa longueur. MM. l'amiral préfet maritime, le sous-préfet de l'arrondissement, les chefs de service du port, les ingénieurs des constructions navales, et plusieurs officiers de la marine militaire et administrative, ont assisté à ces essais. Le sillage a été de 11 nœuds. Cette grande vitesse témoigne assurément en faveur du nouveau propulseur.

« Le steamer le Napoléon, après avoir touché à Cherbourg et y avoir pris quelques pièces d'artillerie, s'est rendu devant Portsmouth et Southampton, où il a été salué les forts. Ses saluts lui ont été rendus, et, après avoir fait l'admiration des nombreux visiteurs qu'il a reçus à son bord, il devait retourner au Havre, où il est attendu ce soir.

« Il y avait un homme qui n'était pas sur le Napoléon, — un homme qui n'avait pas été admis à prendre sa part de cette promenade triomphale, — un homme que les journaux ne nomment pas.

Cet homme était tout simplement Sauvage, l'inventeur des hélices. — Sauvage, qui, depuis treize ans, travaille et lutte: — deux ans, d'abord, pour trouver et appliquer son hélice; ensuite, onze ans contre l'incrédulité, l'envie et la malveillance.

C'était Sauvage, — l'homme qui, depuis treize ans, a dépensé tout l'argent qu'il avait, toute la santé qu'il avait, pour arriver à son but.

D'abord, en construisant le Napoléon, on avait amyé, à grands frais, de perfectionner l'hélice de Sauvage, — perfectionner, c'est-à-dire dépouiller l'inventeur, c'est-à-dire faire en sorte que son brevet, qui n'a plus que quelques années à courir, ne lui est rapporté que la ruine et les avanies de toutes sortes, — tandis que le triomphe et l'argent seraient pour d'autres.

De perfectionnement en perfectionnement, — on en est arrivé précisément au point de départ, c'est-à-dire à l'hélice de Sauvage, à l'hélice de Napoléon.

J'eus en ce moment une des impressions les plus fortes que j'aie ressenties de ma vie.

Je savais que Sauvage était enfermé dans la prison de Havre, pour une misérable dette, contractée sans doute pour l'hélice alors née et aujourd'hui triomphante.

On regardait avec fierté rentrer le Napoléon, et personne, excepté moi peut-être, ne pensait à l'inventeur.

Le lendemain les journaux disaient ce que je viens de copier plus haut.

J'allai voir Sauvage dans sa prison, — il était parfaitement installé; — seulement — comme il étouffait dans une chambre formée, — il laissait ouverte, la nuit, la fenêtre de sa cellule, — mais les chiens de la prison aboyaient avec fureur contre cette fenêtre ouverte, et troublaient le repos de tous les prisonniers: — on lui enjoignait de fermer sa fenêtre; il essaya d'obéir, — mais en vain, à chaque instant, se sentant suffoqué, — il se levait, ouvrait la fenêtre, et les molosses recommençaient leur yacarma.

Il prit un couteau et un morceau de bois, — et fit une machine qui, lançant ce très loin aux chiens de l'ami et des boulettes de terre, les obligea à se réfugier dans leur niche, et les réduisit au silence. — Il était heureux comme un roi de ce triomphe.

Depuis qu'il est en prison, — il joue de violon, — et il met de côté les cordes qui se cassent pour en faire de toutes les machines ingénieuses. — Je trouvai sur sa fenêtre un bassin fait par lui avec une feuille de zinc. — Dans ce bassin était un bateau construit avec un couteau. — Il avait trouvé tout simplement un moyen de diminuer et de réduire presque à rien le poids d'un bâtiment à remorquer.

Sur des bouteilles — était un modèle d'hélices appliquées à l'air pour faire un moulin; — l'une était en papier noir; l'autre était formée avec les plumes d'oies; qu'il avait étappés sur le toit de la prison.

Et je le trouvai ne se plaignant que d'une chose, — que le Napoléon ne répondit pas encore à ses espérances et à ce qu'il veut de son hélice.

Quoi! M. Comte est venu au Havre et a vu le bateau à hélices, et il n'a pas demandé où était l'inventeur de l'hélice?

— Quoi! il ne s'est trouvé personne parmi tous ces hommes riches qui étaient hors d'aller, pour lui donner la permission de lui prêter la somme nécessaire pour sa mise en liberté! — Quoi! le ministre de la marine, — quoi! le roi de France, — le laissant en prison depuis deux mois!

Est-ce donc ainsi qu'on récompense, en France, le génie et le dévouement à une idée libérale!

C'est une tache pour un pays, — c'est une tache pour une époque, — c'est une tache pour un règne.

(Le Siècle.)

AVIS.

CONSUL GENERAL DE FRANCE A MONTEVIDEO.

Le brick français l'Indien, de Rouen, en charge pour le Havre-de-Grace avec échelle à Saint-Malo, a besoin de 3,000 Courantes, plus ou moins, pour subvenir aux dépenses nécessaires de réparation du navire et de nourriture de l'équipage. Le dit emprunt est autorisé par M. le Consul général de France en cette résidence.

Cet emprunt sera effectué sur quelle qu'elle que soit l'Indien, et sera remboursable à l'arrivée de ce navire au Havre son port d'armement.

Les soumissions devront être déposées dans la boîte aux lettres du Consulat où l'ouverture en sera faite par M. le Consul en présence des intéressés.

Mercrès prochain 15 du courant à midi précis.

Montevideo le 10 novembre 1843.

AVIS.

POUR MARSEILLE.

Le brick français Baptista son capitaine Gimie, partira n'importe comment vers son chargement du 10 au 15 décembre. Les personnes

LE PATRIOTE FRANCAIS.

qui acceptent des marchandises à embarquer, peuvent pour mieux compter sur cette prochaine date, recevoir par écrit, l'engagement du Cap. Pour d'autres renseignements s'adresser à Monsieur R. M. de Laugas, rue de las Piedras n. 96.

AVIS DIVERS

AVIS.
On demande un sous-maître dans l'Institution de M. l'abbé Paul, rue du 25 Mai n. 342.

AVIS.
Le magasin de modes, vi achalandé, de Mme Grosin Dubois, rue du 25 Mai, n. 174 et 176, etant vendrilles personnes à qui il pour. fait convenir en faire l'acquisition, sont invités à adresser leurs propositions à M. Michaud l'un des commissaires provisoires, rue de Z. n. 65, avant lundi prochain 13 du courant.

AVIS.
Les syndics dans les affaires du défunt P. Filbet ont tenu leur dernière réunion: résolu d'avis pour la troisième et dernière fois tous les créanciers du défunt de se présenter à la réunion qui aura lieu le jeudi 13 du courant à midi, au domicile du syndic Huguet, magasin de comestibles (cuadro du Lion d'or) lesdits créanciers sont invités à ne pas oublier d'apporter toutes pièces y relatives, soit comptes ou notes réglés ou non réglés, et surtout ne pas oublier le jour et l'heure. Les syndics ayant résolu et adopté de ne reconnaître aucun compte passé époque fixe et décad.

Pour que cette décision parvienne à les commissaires de tout, elle est publiée dans les journaux le Patriote et el Nacional.

Montevideo le 3 novembre 1843.
Les Syndics.

AVIS.
La commission directrice des actionnaires pour l'achat des débris de la douane pour l'année 1844, invite MM. les actionnaires à se présenter le 13 du courant à midi à la salle des sessions en la maison de D. Antonio Montero rue du 25 Mai, pour prendre connaissance des travaux de la commission jusqu'à ce jour, et procéder à l'élection des membres de cette dernière en remplacement de ceux qui ont renoncé. La commission recommande à MM. les actionnaires la plus ponctuelle assistance, provenant de ceux qui pour quelques motifs manqueraient d'y assister, que ces derniers comme faisant partie de la commission, ont la responsabilité sur les points en litige à la disposition de M. les actionnaires.
Montevideo 7 novembre 1843.

AVIS.
NOUVEAUTES.

MM. les Marchands tailleurs et confectionniers ont ouvert un nouveau magasin, rue des Trinités, n. 126, presque au lieu de la casé de Commerce, un magnifique assortiment d'étoffes pour gilets et pantalons, tels que piqués, cotons, cachemires, satins façonnés, satins noirs ou gris, gros-grains, matelassés, velours unis et brochés, trévaux, serges, gances, doubles boutons, et un choix de tout ce qui concerne leur état.

Les dames de magasin ne négligeront rien pour obtenir, par le modicité de leurs prix, la confiance des acheteurs.

AVIS.

Les passagers arrivés en janvier 1841 pour compte de Juan Pierre Jaureguiberry dit Joujou à bord du navire ALFREDO capitaine Duberland et qui ont des cautions en France sont invités à passer à la maison Garat dit Etchechoury rue de la Convention pour payer le montant de leur passage, dans le délai de 10 jours, à défaut de comparution, ils sont prevenus que les titres vont être renvoyés en France pour poursuivre les cautions.

Juan Pierre Biscoy,
Mandataire général dudit J. P. Jaureguiberry.

AVIS AU COMMERCE.

Poursuite du départ pour la France de M. H. Escher, la liquidation de la maison Aymes freres, arrivée au terme de sa société, sera faite par M. Arsene Isabelle ex-chancelier du consulat général de France, qui a été muni de tous pouvoirs à cet effet.

AVIS.

Des dames françaises, habitant une fort jolie maison, desirant louer, à un français, une ou deux pièces en vide ou garnies.
S'adresser au bureau du journal.

AVIS.

Messieurs les créanciers de Mme Grosin Dubois, rue du 25 mai, n. 174 et 176, sont invités à remettre leurs comptes audit domicile dans le plus bref délai possible.

AVIS.

Le sieur Jean Dechemindy, ayant vendu son magasin, situé au de l'ision, à M. Chenevet, prie les personnes qui ont des comptes dépendants dudit magasin, de se présenter jusqu'au dix-huit du courant.

AVIS AU COMMERCE.

M. Davaux, capitaine de brick français Indien, anciennement commandé par le capitaine Fremont, a l'honneur de prévenir que les personnes qui ont des comptes à réclamer de ce navire sont invitées à les présenter, chez M. Isabelle et fils, négociants, jusqu'au 18 du courant, faute de quoi, ils ne seront réglés qu'au retour du navire en France.
Montevideo, 7 octobre 1843.

AVISO AL PUBLICO.

El abajo firmado pone en conocimiento del público, que se retirará para el Rio Grande, dejando en esta plaza a su procurador con bastante poder; cuyo individuo es D. José Joaquín quarto Souza, con el cual se entenderá para liquidar todas las cuentas pendientes.
Montevideo, 5 de Octubre de 1843.

José Q. Finlay.

AVIS.

Le navire français La Clemence, capitaine Jaureguiberry devant partir par contrat le 31 de ce mois, messieurs les passagers sont prevenus qu'ils doivent régler le montant de leur passage, chez messieurs E. Raymond et Theil rue du 25 Mai numero 108.

AVIS.

On désire trouver à louer une grande maison soit à un rez de chaussée, soit à étage, offrant pour le paiement toutes les garanties possibles. Les personnes qui en auraient, sont priées de s'adresser au college français de Mmes Guyot, rue Washington n. 82, ancienne rue San Diego.

AVISO

Al público que se ha vendido la fonda situada en la calle de Misiones, de la propiedad de los señores D. Tomas Dorigo y D. Pablo Fero, los señores que tengan cuentas contra dicha casa, ocurrirán dentro de seis dias.
Montevideo, septiembre 30 de 1843.

AVIS IMPORTANT.

Livres à vendre récemment reçus de Paris et qui se trouvent de reste dans l'institution de M. l'abbé Paul, rue du 25 mai n. 342. Télémaque français Espagnol, et Espagnol français reliure tres riche; id. tout en français. Dictionnaire français espagnol et espagnol français par Taboada. Histoire de Napoléon avec portraits, plans de bataille etc par Norvins. Physique avec planches par Bict. Gooderie ou traité de la figure de la Terre, comprenant la Topographie, l'Arpentage, le nivellement, la Géographie terrestre et astronomique, la construction des cartes etc par Francœur professeur de la faculté des sciences de Paris. Oeuvres complètes de Mirabeau, Histoire de la révolution française par Thiers. Cartes géographiques séparées: Matématiques. Grammaire de Chantreau.

AVIS.

Des renseignements sont demandés par leur familles, sur le sort des nommés François Souhai, marin, natif de Marseille, qui se trouvait en 1819: 20 et 21 chez Jeno Marie sur le môle. Et Etienne Borghotta, natif de Marseille, âgé de 23 à 24 ans. Les personnes qui pourraient en fournir sont priées de passer au bureau du Patriote où des communications importantes sont déposées pour les intéressés.

AVIS AU PUBLIC.

En réponse à l'avertissement de Madame Saturnina Navarro de Lira, inséré dans le N. 1410 du Nacional, M. Joseph Reynaud répond:
1.° Qu'il ne refuse pas de payer le loyer de l'imprimerie Orientale; mais qu'il est en contestation avec la dite dame pour la quotité de ce loyer.
2.° Qu'une fois cette contestation terminée, et le chiffre du loyer fixé, la commission de los profanos à arrêté le paiement de ce loyer.
3.° Que l'imprimerie de cette dame est libre depuis le 30 juin: il était convenu avec elle que M. Reynaud quitterait l'imprimerie Orientale le 1.er juillet 1843: le 30 juin, l'imprimerie était libre, et le propriétaire de la maison était averti depuis le 15 que M. Reynaud la quittait. Avis en fut donné à la propriétaire. La preuve en sera faite au besoin.

AVIS.

Les personnes qui desirant apprendre à danser, le bâton ou la contre-poète, voudront bien se présenter à la salle située rue de 85 de Agosto, n. 181.
S'adresser à M. Baptiste Carboneau.

Le Gerant, Jh. REYNAUD.